

# Bulletin Bédouin

2018, n° 81

avril 2018

## Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Informations Mairie
- Comptes administratifs
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2018

## Edito :

### « Intense... »

Contrairement à la froideur de l'hiver qui s'en va, c'est par ce mot que l'on peut résumer l'activité municipale de ces 4 premiers mois de l'année 2018. Vous pourrez en juger par vous-même en parcourant les nombreuses pages consacrées aux comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal.

Les beaux jours sont de retour et chacun les apprécie pour mettre le nez dehors, et, au hasard de vos sorties (jardinage, promenades, randonnées, manifestations, etc...), vous pouvez voir des modifications de paysages s'opérer, notamment l'évolution du chantier de la halle-préau, qui malgré les caprices hivernaux de la météo, devrait pouvoir s'achever, sans trop de retard, dans le courant du mois de juillet et, être utilisée dès la prochaine rentrée scolaire pour le bien être des enfants et offrir un espace de loisirs pour l'organisation de manifestations associatives extérieures.

Durant cette période de l'année, la municipalité finalise ses budgets pour l'année en cours et ce n'est pas une mince affaire, avec la prise en compte de nouvelles charges qui incombent aux communes et, parallèlement, des dotations de l'Etat qui ont fortement diminuées ces dernières années (*les montants perçus en 2018 seront inférieurs de 16734 € par rapport à 2014*).

Ces baisses de ressources courantes, ajoutées à la raréfaction des aides aux investissements, nous contraignent à augmenter (*même modérément*) les taxes locales, tout en continuant à faire des économies

sur le fonctionnement (*par exemple, l'extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit et vous allez en retrouver l'impact sur vos avis d'imposition*). Tout ceci dans le but de conserver notre capacité à investir, en limitant le plus possible le recours à l'emprunt.

Malgré ces restrictions budgétaires, la municipalité, se doit de maintenir les équipements existants et, continue d'avoir des projets, qui sont encore nombreux et inéluctables (bar-restaurant, accessibilité, adressage communal, voiries, assainissement, lotissement, etc...). Ces travaux ou nouveaux équipements participent à l'organisation de la vie de la cité, mais c'est l'ensemble des habitants qui doivent se les approprier pour les faire vivre.

Nous pensons pouvoir compter sur le dynamisme des associations et leurs bénévoles, qui s'emploient au quotidien, pour proposer des activités, des animations et, c'est la participation de tout à chacun qui fera que Longessaigne restera un village où il fait bon vivre.

C'est dans cet esprit de convivialité, avec le comité d'organisation, que je vous donne rendez-vous dans quelques jours pour cette fête de la Ste Blandine, désormais Fête du Pain, que nous saurons tous ensemble sauvegarder, afin de donner une belle image de notre commune.

Auparavant, venez assister à la traditionnelle course cycliste du samedi 28 avril.

Bruno GOUJET





# Réunion du Conseil Municipal du 10 janvier 2018

Secrétaire de séance : Géraldine Obriot

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations Mairie	15
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► **Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2017 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- M. le Maire nous informe de la signature d'un devis de 1 450 € HT avec l'entreprise JTH Structures de Sainte Foy l'Argentière, en réponse à la demande du coordinateur de sécurité du chantier de la halle-préau, afin de réaliser une étude sur le confortement du mur de soutènement de l'esplanade cantine.

► **Intervention Association "La classe en 6 Bédouine" (cinéma en plein air) :**

L'association « La Classe en 6 Bédouine » émet le souhait d'organiser à nouveau le cinéma en plein air sur la commune, qui n'a pas été organisé depuis quelques années. Elle nous présente son projet et nous fait part d'une demande de subvention.

Cette manifestation se déroulerait le 23 juin 2018, sur un nouveau lieu (plateau sportif/jeux de boules). L'accès au film serait gratuit, avec la participation d'un ou plusieurs groupes de musique, pour célébrer la Fête de la Musique. En conséquence, les responsables de l'association nous font une demande de prise en charge.

Avant de statuer sur cette demande, le Conseil demande à l'association de nous fournir le budget détaillé de ce projet de manifestation.

Cette demande sera alors soumise à délibération lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

► **Rétrocession d'un délaissé de voirie / Lotissement les Primevères :**

*Ajoutée à l'ordre du jour, à l'unanimité.*

M. le Maire nous informe de la nécessité d'annuler et remplacer la délibération prise le 15 septembre 2015, afin d'apporter quelques précisions, à la demande du notaire, en charge de la rédaction de l'acte. Il nous faut préciser qu'il s'agit de la cession d'un délaissé de voirie (42 m<sup>2</sup>), qui ne nécessitait pas d'enquête publique. M. le Maire nous rappelle qu'il s'agit d'une cession au profit de Mr et Mme LEBRE, dans le cadre de l'aménagement de voiries réalisé au Lotissement "Les Primevères".

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification.

► **Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la Halle-Préau :**

M. le Maire rappelle le contrat de maîtrise d'œuvre signée avec le cabinet d'architecture « Atrium 21 » d'un montant de 19 800,00 € HT, représentant des travaux à hauteur de 300 000 € HT. A ce jour, le coût prévisionnel définitif des travaux s'élève à 445 195 € HT auxquels il convient d'appliquer le taux de 6,6 % tel que prévu dans le contrat.

En conséquence, le contrat de maîtrise d'œuvre est réévalué à la somme de 29 382,87 € HT. Ce montant est réparti entre l'architecte et les trois bureaux d'étude partenaires qui interviennent pour ce chantier.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cet avenant.



# Réunion du Conseil Municipal du 10 janvier 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

2  
3  
4

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

5  
6  
7

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

8  
9  
10

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

11  
12  
13

Comptes  
Administratifs

14

Informations  
Mairie

15

Du côté des  
associations

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

Agenda

24

## ► Convention SPA -Année 2018- :

M. le Maire rappelle la convention établie entre la Commune de Longessaigne et la SPA (Société Protectrice des Animaux). Cette convention a pour but de déterminer les conditions et modalités de prise en charge des animaux. En effet, la commune ne disposant pas de fourrière communale, elle confie à la SPA de Lyon et du Sud-Est le soin d'accueillir et de garder les chiens trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune, qu'elle a capturé.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette convention pour un coût de 0,35 € par habitant (0,30 € par habitant en 2017), soit un montant de 215,60 € pour l'année 2018.

## ► Décisions modificatives / budget général :

Le Conseil Municipal, sur propositions de M. le Maire et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires à la régularisation de certaines dépenses (intégration de frais d'études sur des opérations de travaux) avant clôture des comptes 2017 et dont le détail figure ci-dessous :

### Section d'investissement :

- Recettes d'investissement :

Compte	2033 / 041	+ 3 624,12 €
--------	------------	--------------

- Dépenses d'investissement :

Compte	2152 / 041	+ 560,52 €
--------	------------	------------

Compte	21318 / 041	+ 3 063,60 €
--------	-------------	--------------

Il s'agit de frais d'études qui se sont concrétisés par des travaux effectifs d'investissement.

Cela concerne des travaux sur les opérations suivantes :

Maison des Associations, Toilettes publiques, Aménagement circulation (zone 30)

Cette délibération est prise à l'unanimité.

## ► Délibération : Aides aux activités CCMDL organisées pour l'année 2018 :

M. le Maire rappelle que des animations sont proposées par la Communauté de Communes (centre de loisirs, animations sportives...). L'aide en 2017 s'élevait à 4 € par jour et par enfant dans la limite de 15 jours par an. La proposition est faite de maintenir cette aide de 4 € par jour et par enfant, soit une aide maximum de 60 € par an / enfant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

*Les familles peuvent apporter leurs reçus et un RIB une fois par semestre au secrétariat de Mairie afin d'être indemnisées. Pour une année considérée, les familles ont jusqu'au 30 avril de l'année suivante pour faire leur demande.*



# Réunion du Conseil Municipal du 10 janvier 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations Mairie	15
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

## ► Questions diverses :

- Brigades vertes (nettoyage des chemins): L'aide reçue de la part du Département a diminué. Le forfait journalier passe de 200 à 300 € par journée pour une équipe de 4 personnes et un encadrant. Compte-tenu de l'augmentation substantielle, la commune s'oriente vers l'utilisation de leurs services pour 6 journées au lieu de 8. Parallèlement, une journée de nettoyage sera proposée aux habitants et utilisateurs de ces chemins par l'intermédiaire de l'association communale « Les Joyeux Galopins ».
- Maison "Dupeuble" : Suite à la décision (CM du 25 octobre 2017) de mettre en vente ce bâtiment, une estimation du bien a été faite par une agence immobilière. Un autre contact va être pris avec une autre agence.
- Agence postale Communale : Compte-tenu de la nomination définitive de Colette Perret et de l'aménagement de ses horaires de travail, les horaires d'ouverture de l'Agence Postale seront modifiés à compter du 1<sup>er</sup> février, comme suit :

*Lundi : 8h30 à 12h*  
*Mercredi : 8h30 à 12h*  
*Vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h*
- Agents recenseurs : M. le Maire nous informe de la rémunération des agents recenseurs, à savoir : sur la base de 90 h maximum (Smic) + frais de déplacements, pour Michel Marjollet et rémunération d'heures complémentaires (estimées à 65 h) sur les mêmes bases que son traitement actuel + frais de déplacements, pour Angélique Bissardon
- Fête du pain : une réunion d'organisation est prévue le mercredi 24 janvier 2017 à 20h30.
- Bar-Restaurant : Consécutivement à l'achat du bâtiment, la provision pour frais de notaire s'est élevé à 2000 €.
- CCMDL : la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais s'est réunie le 9 janvier pour officialiser l'arrivée des sept communes de la Loire et de Sainte-Catherine et a complété l'exécutif par l'élection de 4 vice-présidents.



# Réunion du Conseil Municipal du 13 février 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4	<p><b>► <u>Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :</u></b></p> <p>Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 10 janvier 2018 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.</p>
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018</b>	<b>5 6 7</b>	<p><b>► <u>Compte-rendu des délégations du Maire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. le Maire nous informe de la signature de deux baux d'habitation. Un pour la location d'un appartement de la Cure et l'autre pour la location de l'appartement de la Salle des Sociétés.</li><li>• M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise CG Fluides pour des travaux de plomberie et d'électricité dans l'appartement de la Cure pour un montant de 935,28 € TTC.</li><li>• M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise Bief de Panissières pour la réparation du portail du local technique pour un montant de 492 € TTC.</li><li>• M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise Sigma Risk pour un audit d'assurances pour un montant de 446,25 € TTC. Il s'agit d'une commande groupée avec d'autres communes de la CCMDL.</li><li>• M. le Maire nous informe de la commande de matériels (renouvellement ustensiles et vaisselle) pour la cantine pour un tarif de 669,54 € TTC.</li><li>• M. le Maire nous informe de l'achat de matériel pour la bibliothèque, à savoir : une douchette pour scanner les codes-barres des ouvrages, pour un montant de 198,50 €, dans le cadre d'un achat groupé avec d'autres communes de la CCMDL.</li></ul>
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10	
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13	
Comptes Administratifs	14	
Informations Mairie	15	<p><b>► <u>Futur lotissement : Présentation d'un cahier des charges par M. Cateland (architecte-conseil CAUE) :</u></b></p> <p><i>La présentation est reportée à une date ultérieure.</i></p>
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23	<p><b>► <u>Convention de partenariat pour les voiries intercommunales :</u></b></p> <p><i>Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.</i></p> <p>M. le Maire nous rappelle le projet de convention établi entre la commune et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais relatif à la mise à disposition des matériels et des agents techniques communaux pour l'entretien des voiries classées d'intérêt communautaire.</p> <p>Cette convention règle les conditions d'intervention (notamment, en terme de responsabilité) de nos agents communaux sur ces voiries et les conditions financières qui s'y rapportent, afin que la commune puisse être en mesure d'établir la facturation des services rendus à la Communauté de Communes.</p>
Agenda	24	<p>Cette convention est approuvée à l'unanimité.</p>



# Réunion du Conseil Municipal du 13 février 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4	<p>► <b><u>Réduction du temps de travail pour le poste d'agent d'entretien et nettoyage des bâtiments :</u></b></p> <p>M. le Maire nous informe qu'il est nécessaire de délibérer pour la réduction du temps de travail pour le poste d'agent d'entretien et de nettoyage des bâtiments. Le temps de travail hebdomadaire a été passé de 16,5 à 12 heures, à l'occasion de l'embauche d'An-gélique Bissardon. Une partie du travail (nettoyage des locaux de la mairie) a été attri-buée à Brigitte Collomb, représentant 2,5 heures par semaine.</p> <p>Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.</p>
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7	<p>► <b><u>Proposition d'acquisition immobilière (Place de l'Eglise) :</u></b></p> <p>M. le Maire nous informe d'une proposition d'acquérir un bâtiment mitoyen à celui du bar-restaurant, acquis le 22 décembre 2017. Il propose l'acquisition de ce local qui pré-sente un intérêt évident pour l'aménagement du futur bar restaurant situé 3, Place de l'église.</p> <p>En accord avec le propriétaire, cette acquisition est proposée au prix de 18 000 € (hors frais de notaire), lesquels seront pris en charge par la commune.</p>
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10	<p>M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette acquisition et de l'autoriser à signer l'acte authentique d'achat de ce bâtiment ainsi que toutes les pièces nécessaires, y compris le compromis de vente.</p> <p>Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.</p>
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13	<p>► <b><u>Convention de transfert des réseaux au lotissement "Les Jardins du Bourg" :</u></b></p> <p>Les co-lotis, occupants le lotissement « Les Jardins du Bourg », souhaitent transférer à la commune de Longessaigne la propriété de l'ensemble de leurs installations commu-nes (voiries, éclairage public, réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, et autres réseaux secs). M. le Maire explique que la commune est à même de reprendre les installations concernées s'il est constaté qu'elles sont en bon état de fonctionnement et conformes à la réglementation technique en vigueur à la date de transfert des ouvrages.</p>
Comptes Administratifs	14	<p><i>Alain Chaussende, résidant au lotissement « Les Jardins du Bourg », ne participe pas au vote.</i></p> <p>Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la signature de cette convention.</p>
Informations Mairie	15	<p>► <b><u>Choix d'un prestataire pour l'adressage communal :</u></b></p> <p>M. le Maire présente deux devis afin de réaliser l'adressage communal nécessaire, entre autres, au déploiement de la fibre optique :</p>
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23	<p>- Sirap : 1 290 € et - La Poste : 4 200 €</p> <p>L'entreprise Sirap travaille en partenariat avec les Ets Rochetaillée, fabricant-vendeur de plaques et n° de rues. L'achat de ces panneaux devrait avoisiner les 10 000 € en fonction des options choisies.</p> <p>Le Conseil Municipal décide de retenir ces 2 dernières entreprises, à l'unanimité.</p>
Agenda	24	<p>► <b><u>Fixation des tarifs chauffage / locations immobilières :</u></b></p> <p>Après une présentation de Michel Rampon, M. le Maire propose de fixer le tarif du KW/heure pour les facturations à compter du 15 février 2018 ainsi que le tarif de l'abonnement. Ces tarifs s'adressent aux locataires des bâtiments communaux.</p> <p>M. le Maire propose, d'après le rapport d'exploitation du SYDER :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le montant de l'abonnement à 265 € et le prix du Kw/heure à 0.058 €.</li></ul> <p>Après débat, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces tarifs.</p>



# Réunion du Conseil Municipal du 13 février 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations Mairie	15
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

## ► Eclairage public :

### • Halle-Préau : proposition financière du SYDER :

M. le Maire présente la proposition de travaux d'éclairage public des abords et parking de la halle-préau avec cinq lampadaires et un projecteur (le tout en LED) pour un montant de 20 300 € et 11 900 € de génie civil.

### • Modification et mise en conformité du transformateur et alimentation lampadaires :

M. le Maire présente les travaux de mise en conformité du transformateur général et du réseau aérien (séparation du neutre commun) pour un montant de 8 700 €.

L'ensemble de ces travaux s'élèvent à un total de 40 900 € TTC. Après un abattement de 23 %, le paiement sera échelonné sur 15 ans, représentant une contribution annuelle de 2 686 €, qui pourra être fiscalisée directement sur les contribuables. Après débat, ces propositions sont acceptées, à l'unanimité.

## ► SYDER : fiscalisation des charges 2018 :

M. le Maire propose que la participation communale au SYDER d'un montant de **14 717,43 €** (17 945,93 € en 2017) soit assurée, comme par le passé, par recouvrement direct sur les contribuables. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité.

## ► Modifications statutaires CCMDL au 01/01/2018 :

M. le Maire informe le Conseil Municipal du projet de modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. En effet, l'extension du périmètre de la CCMDL nécessite de préciser pour ces 8 communes supplémentaires les compétences exercées.

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Monsieur le Président de la Communauté de Communes en date du 16 janvier 2018 par laquelle il notifie la délibération prise par le Conseil Communautaire le 9 janvier 2018 approuvant à l'unanimité des membres présents le projet de modification de ses compétences et de ses statuts.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## ► Adhésion au groupement de commande d'achat d'électricité SYDER :

M. le Maire rappelle la délibération du 18/12/2014 et propose de poursuivre l'adhésion de la commune au nouveau groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés coordonné par le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER). Ce groupement sera effectif sur le périmètre du nouveau Rhône.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le renouvellement de cette adhésion.

## ► Questions diverses :

• Poteaux incendie : dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie, le Syndicat des Eaux (SIEMLY) propose de réaliser le contrôle des poteaux incendie afin de répondre à la nouvelle réglementation.

• Cinéma plein air : suite à la présentation d'un projet de ciné plein air par la Classe en 6 Bédouine, une décision sera prise au prochain Conseil.

• Cyclo des Monts : Baptiste Marjollet nous informe du passage, sur la commune, du Cyclo des Monts, le dimanche 17 juin 2018, en début d'après-midi.



# Réunion du Conseil Municipal du 07 mars 2018

Secrétaire de séance : Baptiste Marjollet

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018</b>	<b>8 9 10</b>
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations Mairie	15
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- M. le Maire nous informe de la modification du devis signé avec CG Fluides pour un supplément de travaux, sur le logement de la Cure, liés aux normes de sécurité dans la salle de bain (supplément de 240,06 € TTC) pour un montant total de 1 175,34 € TTC.
- M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec Sirap pour la réalisation de l'adressage communal pour un montant de 1 290 € TTC ainsi que d'un devis approximatif avec le fabricant de plaques Rochetaillée pour un montant de 10 868,52 € TTC comprenant certaines options.

► **Présentation des budgets provisoires 2018 :**

M. le Maire nous fait part des travaux de la commission Finances, par une présentation détaillée des projets de budgets primitifs (principal et assainissement) pour l'année 2018, et recueille les éventuelles observations, afin d'établir les documents définitifs qui seront proposés au vote lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

► **Fixation des taux d'imposition 2018 (TH, TFB, TFNB) :**

Après rappel des taux d'imposition en vigueur, M. le Maire demande au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2018. Il propose d'augmenter les taxes, pour faire face à de nouvelles charges. Dans un premier temps, le Conseil Municipal accepte à la majorité (8 voix pour, 1 abstention, 3 voix contre) le principe d'une augmentation des taxes pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal se prononce ensuite sur une évolution de 1% des taux (10 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre).

Taxe d'habitation 2017	Taxe foncier bâti 2017	Taxe foncier non bâti 2017
16,82 %	18,51 %	44,14 %
Taxe d'habitation 2018	Taxe foncier bâti 2018	Taxe foncier non bâti 2018
16,99 %	18,70 %	44,58 %

► **Fixation de la redevance assainissement collectif 2018 :**

Daniel Vermare nous rappelle les montants pour l'année 2017 qui étaient de 21,00 € pour la part fixe et 0,70 € le m3 pour la part variable correspondant à la consommation d'eau achetée et rejetée sur le réseau d'assainissement collectif.

Une proposition est faite d'augmenter la part fixe à 24,00 € et 0,80 € le m3 pour la part variable.

Pour les personnes ayant un puits : la part fixe est identique (24 €) et la part variable (0,80 €/ m3) est calculée sur un équivalent de 30 m3 par personne.

Le Conseil Municipal adopte à la majorité (10 voix pour et 2 abstentions) les nouveaux tarifs pour 2018.



# Réunion du Conseil Municipal du 07 mars 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4	<p>► <b><u>Participation du budget général / budget assainissement (mise à disposition de personnel) :</u></b></p> <p>M. le Maire informe qu'une participation doit être versée au budget principal. Cette participation du budget assainissement est représentative des frais de personnel relative aux interventions des agents communaux sur la lagune d'assainissement collectif.</p> <p>La participation annuelle 2018 est évaluée à 1 162,50 €. Il convient de budgéter ce montant, en recettes sur le budget principal de la commune et en dépenses sur le budget annexe assainissement. Après en avoir délibéré, cette proposition de participation est adoptée, à l'unanimité.</p>
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7	<p>► <b><u>Subvention d'équilibre pour budget CCAS 2018 :</u></b></p> <p>M. le Maire informe que le besoin de financement pour équilibrer le budget CCAS 2018 s'établit à 811,23 €, qui sont à prévoir dans les dépenses du budget principal de la commune.</p> <p>Compte tenu des informations données sur le fonctionnement du CCAS et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de cette subvention au profit du budget CCAS.</p>
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018</b>	<b>8 9 10</b>	<p>► <b><u>Choix d'un emprunt pour financement acquisition immobilière :</u></b></p> <p>M. le Maire rappelle la décision d'acquérir le bâtiment mitoyen au bar-restaurant et propose de réaliser un emprunt de 20 000 € auprès du Crédit Agricole Centre-Est sur une durée de 12 ans au taux d'intérêt fixe de 1,19 %, pour un remboursement de 447,74 € par trimestre (soit un coût total de 1 491,66 € sur la durée totale du prêt). Les frais de dossier s'élèveront à 100 €.</p> <p>Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.</p>
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13	<p>► <b><u>Convention de mise à disposition du broyeur de déchets verts :</u></b></p> <p><i>Cette délibération a été ajoutée à l'ordre du jour à l'unanimité.</i></p> <p>M. le Maire donne lecture de la nouvelle convention de mise à disposition du broyeur de déchets verts entre la Communauté de Communes (CCMDL) et la commune. Il demande l'autorisation de signer ce document. Cette convention, établie pour une année, sera reconduite tacitement chaque année, dans la limite du 31 décembre 2020.</p> <p>Elle précise les conditions d'utilisation et les responsabilités de chacune des parties. Le broyeur dédié pour la commune, stocké à Ste Foy L'Argentière (quai de transfert O.M), est à réserver par demi-journée. Il est mis à disposition gratuitement .</p> <p>Le Conseil Municipal approuve cette convention, à l'unanimité .</p>
Comptes Administratifs	14	<p>► <b><u>Lotissement : Validation du cahier des charges CAUE :</u></b></p> <p>Après lecture du cahier des charges de l'aménagement du futur lotissement, le Conseil Municipal accepte l'intégralité du travail réalisé, à la réserve près de faire modifier le paragraphe sur la méthodologie de consultation des opérateurs dans le but de pouvoir conserver la maîtrise d'ouvrage.</p>
Informations Mairie	15	
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23	
Agenda	24	



# Réunion du Conseil Municipal du 07 mars 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations Mairie	15
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

## ► Subvention : la Classe en 6 Bédouine (Ciné plein air et Fête de la Musique) :

M. le Maire rappelle le projet de la Classe en 6 Bédouine concernant la projection d'un film en plein air le 23 juin 2018. Il présente à l'assemblée le budget prévisionnel réalisé par l'association pour cette manifestation et leur demande de subvention.

Après débat, le Conseil Municipal s'engage pour une participation à hauteur de 500 € pour couvrir les frais liés à la partie musique et pour un supplément de participation en fonction des résultats financiers définitifs justifiés de cette manifestation.

## ► Demande de subvention : Association K'Danse :

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association K'DANSE de St Clément les Places. Il est proposé d'allouer un montant de 10 € par adhérent (habitant la commune), soit un montant de subvention de 220 € pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette subvention.

## ► Compte-rendu de réunions des commissions intercommunales :

Michel Rampon fait un compte-rendu des travaux de la commission Economie de la Communauté de Communes.

## ► Questions diverses :

- Voirie : afin de pouvoir programmer des travaux de réfection de la voirie sur un tronçon du chemin de la Brigadée, la Communauté de Communes propose de prendre un arrêté d'alignement de fait sur le tracé existant (*comme le prévoit la législation*), sur une partie qui pouvait poser problème avec un riverain, dans la mesure où elle empiète historiquement sur une petite partie de sa propriété privée

## ORDURES MENAGERES

### MODIFICATION DES TOURNEES POUR CAUSE DE JOURS FERIES

#### SACS NOIRS :

Férié du 1<sup>er</sup> MAI : avancement au lundi 30 AVRIL 2018

Férié du 8 MAI : avancement au lundi 7 MAI 2018

#### SACS JAUNES :

Férié du 21 MAI : report au vendredi 25 MAI 2018



# Réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2018

Secrétaire de séance : Alain Chaussende

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations Mairie	15
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► **Validation des comptes-rendus des précédentes séances du Conseil Municipal :**

Les comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal du 13 février et 7 mars 2018 ont été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ces documents.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise SEDI Equipements pour la restauration et la reliure des registres d'état civil de 1930 à 1939 (280 € HT), la reliure de l'état civil de 2000 à 2010 (330 € HT) et la reliure des délibérations et arrêtés de maire de 2012 à 2016 (115 € HT) pour un montant total de 870 € TTC.
- M. le Maire nous informe de l'achat d'un écran 24 pouces pour la bibliothèque chez GC Info pour un montant de 180 € TTC.
- M. le Maire nous informe de la signature du compromis pour l'acquisition du bâtiment Boinon dans le cadre du projet du bar-restaurant. L'acte définitif sera signé au plus tard le 15 juin.

► **Approbation des comptes administratifs 2017 (budgets : général et assainissement) :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs 2017, pour le budget principal et pour le budget annexe d'assainissement.

Pour le budget principal, l'excédent annuel de fonctionnement est de 81 767,77 € et on note un déficit annuel d'investissement de 30 177,78 €.

Pour le budget annexe assainissement, on note un excédent annuel de fonctionnement de 2 573,82 € et un déficit annuel d'investissement de 21 201,66 €.

Après reprise des soldes antérieurs, le budget principal présente les résultats propres cumulés suivants : 657 149,80 € pour le fonctionnement et - 78 890,04 € pour l'investissement. Pour le budget assainissement, les résultats propres cumulés sont les suivants : 29 574,46 € pour le fonctionnement et - 20 719,92 € pour l'investissement.

Après discussion et réponse aux différentes questions, M. le Maire se retire de la salle pour faire procéder au vote.

Le compte administratif du budget principal est approuvé à l'unanimité, ainsi que celui de l'assainissement.

► **Approbation des comptes de gestion 2017 (budgets : général et assainissement) :**

M. le Maire nous demande d'approuver les comptes de gestion présentés par M. Le Naour, receveur principal, qui sont en tout point identique aux comptes administratifs présentés précédemment.

Ces comptes de gestion sont approuvés, à l'unanimité.



# Réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

Comptes  
Administratifs

Informations  
Mairie

Du côté des  
associations

Agenda

► **Affectation des résultats budgétaires 2017 (budgets : général et assainissement) :**

Après avoir approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 et considérant qu'il y a lieu de respecter l'équilibre budgétaire, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des excédents de fonctionnement.

Pour le budget principal : considérant que le déficit d'investissement cumulé s'élève à 78 890,04 € et que les restes à réaliser présentent un déficit de 261 500 € (halle-préau en cours), il est obligatoire de virer de la section de fonctionnement vers la section d'investissement la somme de 340 390,04 € et le solde de 316 759,76 € sera reporté en recettes de fonctionnement, pouvant servir, selon les besoins, au financement des futurs projets d'investissements.

Pour le budget annexe assainissement : considérant que le déficit d'investissement cumulé s'élève à 20 719,92 €, et en l'absence de restes à réaliser, il est obligatoire de virer cette même somme, de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et le solde de 8 854,54 € sera reporté en recettes de fonctionnement, pouvant servir selon les besoins au financement des futurs projets d'investissements.

Cette délibération est adoptée, à l'unanimité.

► **Vote des budgets prévisionnels 2018 (général, assainissement, lotissement) :**

M. le Maire nous fait une présentation détaillée des budgets primitifs pour l'année 2018, résultant des travaux de la commission Finances.

Le budget principal (dont excédent reporté de 316 759,76 €) s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 773 568,26 €. Pour l'investissement (dont déficit reporté de 78 890,04 €), il s'équilibre en recettes et dépenses à 952 069,36 €.

Le budget annexe assainissement s'équilibre, en recettes et dépenses d'exploitation, à 19 164,05 € (dont excédent reporté de 8 854,54 €) et, en recettes et dépenses d'investissement, à 44 173,29 € (dont déficit reporté de 20 719,92 €).

Le budget annexe lotissement s'équilibre, en recettes et dépenses d'investissement, à la somme de 20 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets pour 2018, tant pour le budget principal, que pour les budgets annexes assainissement et lotissement.

► **Avenant / marché public de travaux Halle-Préau (lot n°9 : électricité) :**

M. le Maire soumet au Conseil Municipal un projet d'avenant au marché de travaux établi par le cabinet d'architecture Atrium 21, concernant la construction de la Halle-Préau. Il précise que des travaux supplémentaires sont à réaliser concernant l'électricité (changement de modèles de luminaires à LED et variateurs).

Entreprise	Montant de base HT	Avenant n°1	Total HT	%
E.G.D.B Lot n°9 Electricité	9 468,40 €	2 531,62 €	12 000,02 €	26,74

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de faire un avenant, la variation des montants de travaux dépassant les 5 %.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces travaux et coûts supplémentaires.



# Réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4	<p>► <b><u>Convention de partenariat avec Commune de Montrottier (mise en commun de moyens techniques) :</u></b> Daniel Vermare présente la convention qui a objet la mise en commun de matériel et de personnel entre les communes de Longessaigne et Montrottier dans un souci de bonne organisation et mutualisation des services. Cette convention permettra de mieux rentabiliser les matériels détenus par les deux communes, tout en augmentant la gamme de matériels utilisables. Le Conseil Municipal valide cette convention., à l'unanimité.</p> <p>► <b><u>Demande de subvention "Amendes de Police" : autorisation de dépôt :</u></b> <i>Cette demande est reportée au prochain conseil.</i></p> <p>► <b><u>Projet Lotissement : consultation d'opérateurs ou aménageurs :</u></b> La commission Urbanisme se réunira afin de sélectionner les opérateurs ou aménageurs auxquels sera envoyé le cahier des charges établi par le CAUE.</p> <p>► <b><u>CAUE : adhésion et cotisation 2018 :</u></b> M. le Maire informe de la proposition d'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette adhésion permettrait l'apport de conseils et d'aide à l'aménagement urbain (8 jours de conseil par an gratuits pour les communes de moins de 3500 habitants), notamment pour le choix des opérateurs et aménageurs du futur lotissement communal. Le coût de l'adhésion est de 200 € par an. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.</p> <p>► <b><u>Délibération Convention assistance juridique 2018 :</u></b> Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a recours à la mission d'assistance juridique du Centre de Gestion du Rhône depuis 1995 (mise à disposition de juristes auprès des communes pour répondre à diverses questions). Le coût de la participation communale pour l'année 2018 est fixé à 521 € (contre 517 € en 2017). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette participation.</p> <p>► <b><u>Compte-rendu de réunions des commissions intercommunales :</u></b> - Jean-Paul Ducreux fait un compte-rendu de la commission intercommunale Culture. - Alain Chaussende fait un compte-rendu de la commission intercommunale Assainissement et de la réunion du Syndicat des Eaux (SIEMLY).</p> <p>► <b><u>Maîtrise d'œuvre (architecte) pour travaux d'aménagement bar-restaurant :</u></b> <i>Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.</i> Consécutivement à l'achat du bâtiment Boinon, la prestation demandée à la société d'architecture Choulet doit être revue. En conséquence, une nouvelle proposition d'honoraires a été validée pour un montant total de 24 000 € HT pour une mission globale. Le contrat à signer avec l'architecte devra préciser que si le projet n'aboutit pas pour diverses raisons, la prestation se limitera aux phases 1 et 2, à savoir : l'état des lieux et avant-projet pour un montant de 7 485 € H.T.</p> <p>► <b><u>Informations et questions diverses :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Bibliothèque municipale</u> : le rapport d'activités 2017 sera présenté, par les bénévoles, lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.</li><li>• <u>Convocations des élus</u> : L'ensemble des élus municipaux acceptent l'envoi des convocations, aux réunions de Conseil Municipal, par voie électronique.</li></ul>
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7	
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10	
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13	
Comptes Administratifs	14	
Informations Mairie	15	
Du côté des associations	16 17 18 19 20 21 22 23	
Agenda	24	



# Comptes Administratifs

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 10/01/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 13/02/2018	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 07/03/2018	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2018	11 12 13
<b>Comptes Administratifs</b>	<b>14</b>
Informations Mairie	15
	16 17 18
Du côté des associations	19 20 21 22 23
Agenda	24

**TABLEAU COMPARATIF 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017**

**COMPTE ADMINISTRATIF - Budget Principal-**

	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
<b>RECETTES</b> Fonctionnement						<b>DEPENSES</b> Fonctionnement				
Chap.13 Atténuation de charges (dont remboursement / arrêts maladie)	22 043,33	12 198,73	21 950,33	21 976,52	16 735,26	Chap.11 Charges à caractère général (achats & services extérieurs)	105 912,84	117 612,20	101 829,49	137 008,42
Chap.20 Produits des services... (inclus les repas cantine depuis 2012) (inclus intervent.tracto./déchèterie CCCL)	23 293,97	23 621,16	22 160,17	34 733,41	29 618,67	Chap.12 Charges de personnel (salaires, cotis sociales, formations, etc...)	134 122,12	137 286,31	133 986,70	133 052,23
Chap.23 Impôts et taxes (inclus attribution F.P.I.C)	151 521,81	155 413,19	159 194,01	157 860,59	165 502,09	Chap.65 Autres charges de gestion courante (inclus Chap.14 : attribut.compensation nette CCCL)	104 478,30	94 651,66	95 343,32	103 827,44
Chap.24 Dotations.Subventions.Participations (inclus répartition.départem./ droits mutation)	243 867,78	234 647,79	219 973,00	213 640,71	218 261,52	Chap.66 Charges financières (intérêts des emprunts)	11 375,83	7 908,53	8 409,18	7 758,70
Chap.25 Autres produits -dont loyers- (loyers impayés non déduits)	27 536,96	29 785,49	34 673,30	32 903,02	31 185,02	Chap.67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chap.27 Produits exceptionnels (dont remboursement assurances) (hors produits des cessions d'actifs)	156,12	1 733,60	2 911,08	460,97	2 112,00	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>112 530,88</b>	<b>103 403,79</b>	<b>122 006,53</b>	<b>81 767,77</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>468 419,97</b>	<b>457 400,96</b>	<b>460 862,49</b>	<b>461 575,22</b>	<b>463 414,56</b>		<b>458 419,97</b>	<b>460 862,49</b>	<b>461 575,22</b>	<b>463 414,56</b>

(a) Après remboursement annuel du capital des emprunts, la capacité d'autofinancement nette (utilisable pour financer les opérations d'investissements) s'établit à :

<b>pour 2013 : 79 215,14 €</b>	<b>pour 2014 : 80 688,55 €</b>	<b>pour 2015 : 81 052,42 €</b>	<b>pour 2016 : 87 840,73 €</b>	<b>pour 2017 : 43 911,64 €</b>
(Rembt capital emprunts) (83 315,74)	(27 592,82)	(22 351,37)	(34 165,80)	(37 856,13)



# Informations Mairie

## Commissions CCMDL

Dans ce numéro :

Commissions	Vice-Président(e)s	Binôme	Trinôme
Solidarités actives / Enfance	ARNOUX Marie Luce	BOUTEILLE Christiane	DUPEYRON Norbert
Tourisme	BANINO Jérôme	LOTTE Catherine	
Finances	BONNIER Michel	VULPAS Gérard	
Agriculture / Forêt	BONNIER Philippe	FOL Daniel	CARTERON Patrice
Culture	CALVI Jean Michel	JEANNE Marie Charles	
Voirie	CARTERON Patrice	GOUBIER Isabelle	PICARD Jean Claude
Economie	CASSE Jean Louis	SAULNIER Guy	BANINO Jérôme
Ordures Ménagères	CHAVEROT Bernard	BOUCHUT Fabrice	VRAY Jean Jacques
Assainissement	DUPEYRON Norbert	VARLIETTE Pierre	BONNIER Michel
Jeunesse / Sport/Loisirs	JEANNE Marie Charles	CALVI Jean Michel	
Ressources Humaines	PICARD Jean Claude	VILPAS Gérard	
Bâtiments/Patrimoine	VARLIETTE Pierre	BERNE Marcel	
Urbanisme/Habitat	VULPAS Gérard	GOUTAGNY Jean Marc	MICHEL Hervé
Transition Energétique	CHAVEROT Bernard	GARNIER Philippe	

## CREATION D'ENTREPRISE

Comptes Administratifs	14	
Informations Mairie	15	
	16	
	17	
	18	
Du côté des associations	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
Agenda	24	



# Du côté des associations

## Jeunesse Activ.

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

2  
3  
4

Pour la 2ème année consécutive l'association « JEUNESSE ACTIV. » était au rendez vous pour perdurer cette tradition des gaufres.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

5  
6  
7

L'espace d'un instant la place du village a retrouvé ses couleurs, en s'installant devant le café de la place pendant 3 matinées. Malgré le froid qui était bien présent, les Bédouins ont pu faire une halte réconfortante pour profiter du vin chaud, du café et des gaufres encore chaudes.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

8  
9  
10

L'après midi était consacrée à la tournée dans les hameaux avoisinants. A ce titre, les membres de l'association remercient la grande majorité des habitants qui leur ont chaleureusement ouvert leur porte et participé au succès de cette animation.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

11  
12  
13

2017 est définitivement clôturée, mais l'association a beaucoup de projets pour 2018 et peut déjà vous donner rendez vous pour la 3ème édition des gaufres !

Comptes  
Administratifs

14

Informations  
Mairie

15

Du côté des  
associations

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23



Agenda

24



# Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

2  
3  
4

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

5  
6  
7

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

8  
9  
10

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

11  
12  
13

Comptes  
Administratifs

14

Informations  
Mairie

15

Du côté des  
associations

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

Agenda

24

## Club du Village Fleuri

Après l'Assemblée Générale, les Membres du bureau se sont réunis pour l'élection du conseil d'administration.

- Président : Gabriel MURE
- Vice Président : Joseph RIMAUD
- Secrétaire : Christian BLANC
- Secrétaire-Adjoint : Claude CERNESSE
- Trésorière : Denise SECOND
- Trésorière-Adjointe : Christiane BLAIN

Conseil d'Administration : Georges DUPEUBLE, Suzanne COMBY, Paulette MURE  
Si l'on veut que notre Club perdure, nous recrutons, n'hésitez pas à contacter notre président Gabriel MURE au 04/74/70/11/20.

Le Club se réunit tous les 15 jours le Jeudi après midi à partir de 14h, Belote, Scrabble etc...

Un Planning est établi de Septembre à Juillet pour les différentes activités.

### Concours de belote du 4 avril

Le concours de belote du Club a réuni 244 joueurs, soit 61 jeux :

- 1er prix : Louise et Hubert d'Amplepuis (2 jambons secs)
- 2ème prix : Jojo et Daniel de Larajasse (2 jambons frais)
- 3ème prix : Daniel et André de Longessaigne (2 paniers garnis)
- 4ème prix : « Les 2 soeurs » de Feurs (2 épaules)
- 1er prix Tombola : René Boinon (une bouilloire électrique)
- 28ème prix Tombola : Daniel Blanchon (lot surprise : une rosette)

Toutes les doublettes ont été primées et la journée s'est terminée par un casse-croûte.

## Brigades vertes

### Entretien des chemins de randonnée

Depuis plusieurs années, nos sentiers de randonnées étaient en grande partie entretenus par les brigades vertes. Suite à la baisse des dotations, il a été décidé de réduire quelque peu leur intervention. Afin de maintenir nos sentiers propres pour le plaisir de tous : promeneurs, randonneurs, vététistes, cavaliers... **une demi-journée d'entretien sera organisée le samedi 16 juin 2018.** Les volontaires sont attendus avec ou sans outils à 8h sur la place de l'église. Pour bien terminer cette matinée, nous nous retrouverons pour un apéritif et un pique nique offerts par la municipalité



# Du côté des associations

## Familles Réunies

### CARNAVAL

### LE 18 FEVRIER 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil Municipal du  
10/01/2018 2  
3  
4

Qui dit carnaval dit déguisement. Cette année le thème « Marin » a été choisi pour notre défilé accompagné de l'Eveil « Marine ». Ce thème n'étant qu'une proposition de beaux costumes colorés, joyeux et festifs étaient présent.

Compte rendu  
Conseil Municipal du  
13/02/2018 5  
6  
7

Qui dit carnaval dit bugnes dégustées après le défilé accompagnées de notre traditionnel vin d'honneur offert par l'association.

Compte rendu  
Conseil Municipal du  
07/03/2018 8  
9  
10

Qui dit carnaval dit journée conviviale autour d'un repas chaud et de jeux de société avec la présence de toute génération confondue.

Merci aux participants.

Le bureau de Familles Réunies

Compte rendu  
Conseil Municipal du  
28/03/2018 11  
12  
13



Comptes  
Administratifs 14

Informations  
Mairie 15

Du côté des  
associations 16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23



Agenda 24



# Du côté des associations

## Familles Réunies

### CONCOURS DE BELOTE

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

2  
3  
4

Le dimanche 4 mars dernier nous avons organisé notre 1<sup>er</sup> concours de belote et de Scrabble.

Les participants sont venus nombreux 64 doublettes pour les cartes et 8 joueurs de Scrabble.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

5  
6  
7

Tous les jeux étaient primés et un casse croûte était offert à tous les participants.

Certains ont eu la chance de gagner à notre tombola dont les lots nous ont été offert par les commerces et entreprises des alentours.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

8  
9  
10

Merci à eux pour leurs dons et merci aux participants.

Résultats :

- 1<sup>er</sup> prix au concours de belote : Mr et Mme Charles de Savigny
- 1<sup>er</sup> prix au Scrabble : Marlène Poncet de Longessaigne
- 1<sup>er</sup> prix de la tombola : Mr Pavet René de St Laurent de Chamousset.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

11  
12  
13

Comptes  
Administratifs

14

Informations  
Mairie

15

Du côté des  
associations

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23



Agenda 24



# Du côté des associations

## Commémoration du 19 mars

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

2  
3  
4

La cérémonie du souvenir et du recueillement du 19 mars 1962 commémorant le cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie s'est tenu le dimanche 25 mars 2018 sur la place du village.

Les enfants de l'école ont entonné l'hymne national accompagné de l'Eveil puis on récité un poème sur la paix appris avec Mr André Second.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce devoir de mémoire et surtout aux enfants pour leur implication lors de ces manifestations.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

5  
6  
7

A l'issue de cette cérémonie, les participants se sont retrouvés lors du verre de l'amitié offert par la municipalité.

L'association des parents d'élèves organisait dans le même temps une vente de brioches, merci à tous les acheteurs.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

8  
9  
10

L'Apel

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

11  
12  
13



Comptes  
Administratifs

14

Informations  
Mairie

15

## Fêtes des Mères

L'association **FAMILLES REUNIES** vous invite

**LE DIMANCHE 27 MAI 2018**

à 11 H à la salle polyvalente

**POUR FETER LES MAMANS**



Du côté des  
associations

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

**Nouveauté** : pour les adhérents non présents ce jour là , votre plante offerte sera à retirer avant le 1<sup>er</sup> juin chez Aline Mure à Chancolan.

Merci pour votre compréhension. Contact au 06-29-67-75-25

Agenda

24



# Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

2  
3  
4

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

5  
6  
7

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

8  
9  
10

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

11  
12  
13

Comptes  
Administratifs

14

Informations  
Mairie

15

Du côté des  
associations

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

## Les Fouineurs Bédouins

Nous avons pour projet la restauration du grand tableau situé dans le chœur de l'église (*l'adoration des bergers*). Dans un premier temps, nous avons contacté la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui est compétente dans ce domaine. Suivant ses conseils, nous avons pris rendez-vous avec plusieurs restaurateurs de tableaux. Le premier est venu le lundi 11 décembre. 3 personnes : une pour la toile, une pour le châssis, une pour le cadre ont expertisé le tableau et le cadre. Nous aurons ainsi les devis et remarques dans le courant du premier trimestre 2018. Nous vous tiendrons informé, par le biais du bulletin bédouin, des avancés de ce colossal dossier.



## Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Cette année la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) tiendra son assemblée générale départementale dans notre village.

**le Samedi 26 Mai à 10 H à la salle polyvalente**

Cette assemblée est ouverte à tous, c'est l'occasion de découvrir les activités de cette association. La réunion sera suivie d'un pique nique tiré du sac et d'une sortie nature l'après-midi.

## Les Chevauchées du Lyonnais

Agenda

24

Le **dimanche 24 Juin** "Les chevauchées du Lyonnais" organisent une journée de jeux équestres à Longessaigne, aux écuries du Planu de **10 h à 17 h** - Entrée libre, buvette.



# Du côté des associations

## Classes en 8

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil 2  
Municipal du 3  
10/01/2018 4

Compte rendu  
Conseil 5  
Municipal du 6  
13/02/2018 7

Compte rendu  
Conseil 8  
Municipal du 9  
07/03/2018 10

Compte rendu  
Conseil 11  
Municipal du 12  
28/03/2018 13

Comptes  
Administratifs 14

Informations  
Mairie 15

Du côté des  
associations 16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

Agenda 24

La fête des Classes se déroulera cette année le **samedi 02 juin 2018**.

Tous ceux des Classes en 8 sont cordialement invités à venir faire la fête ce jour là et vous devriez recevoir un descriptif de la journée et son organisation début avril.

Pour les nouveaux arrivants ou personnes oubliées, si vous ne recevez pas de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de :

Chantal DIVINIA au 06 65 71 96 37

Isabelle YVOREL au 06 79 22 92 91

Et si vous voulez participer à l'organisation de cette belle journée avec nous, vous êtes les bienvenus : une prochaine réunion aura lieu au mois de mai.

Les organisateurs Classes en 8

## Fête du pain

Le dimanche 20 mai, la fête du pain, fête de Ste Blandine aura lieu pour la deuxième année consécutive sur notre commune. Le Comité inter-sociétés est sollicité pour l'organisation et la réussite de cette manifestation. A chacune des associations de notre village il est demandé des bénévoles pour l'organisation, pour la buvette ou pour servir le repas. Que vous soyez ou non adhérent à une association, vous désirez y participer, vous avez un peu de temps à y consacrer n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou auprès des organisateurs; vous serez les bienvenus. Nous ne serons jamais trop nombreux. Merci de votre participation.

Le Comité inter-sociétés





# Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

2  
3  
4

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

5  
6  
7

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

8  
9  
10

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

11  
12  
13

Comptes  
Administratifs

14

Informations  
Mairie

15

Du côté des  
associations

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

Agenda

24

## Fête du Pain et de la Sainte Blandine Longessaigne

**Atelier "Fabrication de Pain"**  
**Visites (Fournil, clocher...)**  
**Cérémonie Religieuse à 10h30**  
**Tripes le matin, Paëlla à midi**  
**Animations toute la journée**

**Marché forain, producteurs locaux,**  
**exposition de la Ligue de Protection des Oiseaux,**  
**atelier Fabrication de Pain (sur inscription au 04 74 70 20 78),**  
**vin d'honneur avec l'Eveil et les P'tits Tracas**  
**Dimanche 20 mai 2018, à partir de 08h, Renseignements : 04 74 70 14 60**





# Agenda 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
10/01/2018

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
13/02/2018

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
07/03/2018

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
28/03/2018

Comptes  
Administratifs

Informations  
Mairie

Du côté des  
associations

**Agenda**

		Mai 2018		
	4 mai	Choucroute	FNACA	12h Salle Polyvalente
	7 mai	Bal	Conscrits 18 ans	22h Salle Polyvalente
	8 mai	Commémoration	Eveil - Mairie	11h15 Monument aux morts
2	20 mai	Fête du Pain	Comité Foire Mairie	8h Place du village
3	26 mai	Assemblée Générale	LPO	10h Salle Polyvalente
4	27 mai	Fête des mères	Familles Réunies	11h Salle Polyvalente
5				
6	<b>Juin 2018</b>			
7	2 juin	Fête des classes	Classes en 8	9h Place du village
8	15-16-17 juin	Spectacle	K'Danse	Sainte-Foy l'Argentière
9	16 juin	Foot /Ecran géant Barbecue	Maison des Jeunes	12h Plateau sportif
10	16 juin	Nettoyage chemins	Joyeux Galopins Mairie	8h R.V Place de l'Eglise
11	21 juin	Casse-croûte	Club Village Fleuri	Salle Polyvalente
12	24 juin	Jeux équestres	Les Chevauchées du Lyonnais	10h Ecuries du Planu
13	30 juin	Kermesse	Ecole	Salle Polyvalente
14				
15	<b>Juillet 2018</b>			
16	6 juillet	Concours pétanque	Chasse	19h Plateau sportif
17	11 juillet	Concours	Boule Bédouine	14h Boulodrome
18	28-29-30 juillet	Vogue	Conscrits 18 ans	Place du village

## Etat Civil

### Naissances

- **Camila Rifki**, née le 9 février 2018, « Lotissement les Primevères »
- **Gabriel Josserand**, né le 24 mars 2018, « La Brigadée »

### Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 6 juin** pour une parution durant la première quinzaine de juillet.  
Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence Postale ou, de préférence, les envoyer par mail à [bblanc@longessaigne.net](mailto:bblanc@longessaigne.net)